

DEVOR MOUSSE

Destructeur de mousses – Super concentré

Destination	Actions	Certifié	Matériel d'application
Extérieur 			

Définition :

Solution concentrée, destinée à éliminer radicalement les mousses, mousses rouges et jaunes, lichens, champignons, verdissures, micro-organismes ainsi que leurs germes et racines.
S'applique en extérieur sur tous supports verticaux et horizontaux : tuiles, ardoises, fibre-ciment, shingles, chaumes, briques, pierres, crépis, ciments, carrelages, asphalte, pavés, autobloquants...
Convient particulièrement dans le traitement de longue durée des toitures, murs, sols, escaliers, trottoirs, terrains de jeux, cours ...
Formule super concentrée en matières actives (sans acide, sans chlore, sans formol).
N'altère ni les supports, ni les métaux non ferreux (galva, zinc), ni les peintures.
Effet curatif et préventif (effet durable).
Certifié par le centre d'étude du bâtiment et des travaux publics.
Biodégradable après dilution selon indication.

Préparation des supports :

L'antimousse DEVOR MOUSSE s'utilise sur des supports grattés, débarrassés des mousses et végétations développées (nettoyeur haute pression, brossage, grattage...)
Nous conseillons d'utiliser le produit après ce nettoyage dans le but de détruire biologiquement les germes ancrés dans le matériau, sans danger pour les plantes non exposées directement au traitement.

Application :

L'antimousse DEVOR MOUSSE s'applique par badigeonnage, au pulvérisateur, à la brosse, au balai, généralement en une passe en cherchant à bien imprégner les supports pour une action efficace.
L'action sera progressivement visible jusqu'à disparition totale des organismes. Ne pas rincer
L'emploi d'un pulvérisateur provoque des déperditions importantes dues au vent notamment.
Eviter l'application de l'antimousse par période de grand vent.
Rendement : 1 litre de produit + 30 litres d'eau = action renforcée jusqu'à 150 m²
1 litre de produit + 50 litres d'eau = action classique jusqu'à 250 m²
Une deuxième application est parfois nécessaire dans le cas de végétations généralisées ou d'espèces résistantes.
Meilleure période de traitement : d'avril à octobre
Peut être utilisé en produit de traitement pour piscine : 1 L pour 26 mètres cube
Les conditions d'utilisation et d'application de nos produits ne nous étant pas connues, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de non suivi des indications figurant sur ce document ou sur nos emballages.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



TRAITEMENTS ANTIMOUSSE

Révision 1
du 12.03.09

Caractéristiques :	
NATURE	Produit très concentré, à base d'ammonium quaternaire et d'agent préventif. Ammonium quaternaire : 352g/kg
DENSITE	1,0 ± 0,01 à 25°C
PH	7,1 à 8,1 avant dilution du produit concentré
ODEUR	Sans odeur
CONDITIONS D'APPLICATION	10-30 °C, sans humidité
RENDEMENT	1 L pour 150 à 250 M ²
NETTOYAGE DES OUTILS	Eau
MATERIEL D'APPLICATION	Pulvérisateur, brosse ou balai

Précautions d'emploi :

Il est impératif d'éviter le ruissellement des eaux de traitement vers les bassins et fosses sceptiques.
Prévoir une période minimum de 48 heures sans précipitation après traitement de la surface.
La température maximum de stockage est de + 40° C
Craint le gel au stockage.
Dangereux - Respectez les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conditionnements :

1L – 5 L

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

accueil@peintures-ox.fr
<http://www.peintures-ox.fr>

- 2 -

FDS disponible sur notre site